

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS
DU
CONSEIL DU GROUPE DES 11^e ET 12^e ARRONDISSEMENTS**

- Séance du 19 juin 2025 -

Présidence de Monsieur Sylvain SOUVESTRE, Maire d'Arrondissements.

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 23 membres.

25/065/AGE

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE DU TEMPS LIBRE - DIRECTION DES SPORTS - Approbation d'une quatrième répartition de subventions aux associations sportives - Approbation de conventions.

25-42320-DS

AGE

MONSIEUR LE MAIRE DU 6^{ème} SECTEUR SOUMET AU CONSEIL DES 11^{ème} ET 12^{ème} ARRONDISSEMENTS LE PROJET DE DÉLIBÉRATION CI-ANNEXÉ, DONT CE DERNIER EST SAISI, POUR AVIS, AVANT PRÉSENTATION AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.

Notre Conseil d'Arrondissements doit se prononcer sur le rapport suivant :

La Ville de Marseille souhaite proposer aux Marseillaises et aux Marseillais toute activité pouvant intervenir dans leur temps libre, qu'elle soit culturelle, associative, sportive et en prenant totalement en compte la situation géographique exceptionnelle de Marseille.

La Ville de Marseille s'est engagée dans un projet politique qui vise à proposer une ville plus juste, plus verte et plus démocratique. La politique sportive mise en œuvre par la Ville s'inscrit dans cette perspective à laquelle elle entend contribuer de façon déterminante.

C'est ainsi que la politique sportive de la Ville :

- contribue à l'ensemble des politiques publiques sectorielles municipales, qu'elle s'efforce de nourrir et d'enrichir : politique éducative, sociale, de développement durable, d'aménagement du territoire, de développement économique, d'attractivité et de rayonnement international, etc...

- favorise le développement d'un écosystème sportif riche et diversifié, capable de répondre aux sportifs comme aux attentes du public le plus large.

Elle poursuit des objectifs spécifiques :

- promouvoir le sport comme vecteur de prévention et d'éducation pour la santé. De nombreux projets font apparaître l'impérieuse nécessité de pratiquer une activité physique bénéfique pour la santé ;

- favoriser l'émergence du sport pour tous et de toutes les disciplines. La prise en charge de l'ensemble des Marseillais et Marseillaises, dans le domaine du sport, constitue un enjeu majeur et essentiel dans l'élaboration de cette politique. Au-delà de l'aspect santé le sport fait émerger des valeurs fondamentales, pour tous les publics, respect, entraide, habiletés motrices, initiation qu'il convient d'entretenir et de développer ;

- promouvoir les événements sportifs comme outil d'ouverture au monde et à sa diversité.

La Ville de Marseille souhaite apporter une aide financière aux associations sportives pour leur fonctionnement et/ou l'organisation de manifestations sportives qui ont pour son image un impact direct au niveau local, national ou international.

Ces subventions sont attribuées selon certains critères tels que le nombre de disciplines pratiquées, le nombre de licenciés et le niveau d'évolution en compétition.

Dans le cadre de la politique sportive de la Ville de Marseille, exposé ci-dessus, il convient d'effectuer une quatrième répartition d'un montant global de 1 103 740 Euros (un million cent trois mille sept cent quarante Euros), dont 260 900 Euros (deux cent soixante mille et neuf cents euros) pour des associations de notre secteur.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL DES 11EME ET 12EME ARRONDISSEMENTS
VU LE CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
OÙ LE RAPPORT CI-DESSUS**

DÉLIBÈRE

ARTICLE 1

Sont approuvées les conventions ci-annexées avec les associations sportives suivantes de notre secteur ainsi que les subventions proposées.

SPORT COMPETITION					
110447	AJC Marseille Sport et Culture	35, Route des 3 Lucs à la Valentine – 13212 Marseille	00016632	2 000	Action : Sporting 4 change 2025. Date : 04 au 05 juillet 2025.
			00016633	1 400	Action : Tournoi de rugby touch inclusif. Date : 04 au 05 juillet 2025.

11916	Amicale Cycliste Marseille Est	La Valbarelle heckel – Bat E- 33, Avenue Elléon – 13011 Marseille	00016265	2 500	Fonctionnement du club de cyclisme.
			00016266	7 000	Action : 37 ^{ème} Cyclo cross Date : 01 au 30 novembre 2025.
76117	Association Sportive Bombardière	Stade de la Bombardière – 201 rue Charles Kaddouz – 13012 Marseille	00015063	3 000	Action : Projet fonctionnement pédagogique. Date : 1 ^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025.
			00015052	7 500	Action : Projet éducatif pédagogique. Date : 1 ^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025.
34522	Club Sportif Marseille	Maison des Sports – Place des Caillols – 13012 Marseille	00016267	45 000	Fonctionnement du club de handball au niveau national 2.
11909	Entente Union Aménienne ARDZIV	36, Rue Pierre Guys – 13012 Marseille	00016268	30 000	Fonctionnement du club de football au niveau départemental.
11913	Jeunesse Sportive de Saint Julien	10, Rue du Groupe Scolaire 13012 Marseille	00016269	7 500	Fonctionnement du club de football au niveau départemental.
43908	Le Club des Marseillaises	La Sauvadoure 27 B, boulevard Notre Dame -13011 Marseille	00015387	15 000	Action : La Marseillaise des Femmes. Date : 16 au 18 mai 2025.
33204	Les Archers des 3 Lucs	Domaine le Commandeur – 39, Avenue Alfred Blachère 13012 Marseille	00016270	4 000	Fonctionnement du club de tir à l'arc au niveau national.
27624	Rugby Club Marseillais	3, Avenue Jean Compadieu - 13012 Marseille	00015410	9 000	Fonctionnement du club de rugby au niveau régional.
171253	Saint Marcel Basket	59, traverse des Faïenciers - Villa 18 Lotissement la Floriane – 13012 Marseille	00015009	8 000	Fonctionnement du club de basket au niveau régional. 2 Athlètes de haut niveau.
29402	Savate Boxe Valentine	153, Route des 3 Lucs – 13011 Marseille	00016457	3 000	Fonctionnement du club de boxe Savate.
24731	Team Marseille Blue Stars	216, Boulevard Saint Marcel – 13011 Marseille	00015064	15 000	Fonctionnement du club de football américain au niveau national. 8 athlètes de haut niveau.
131610	Tennis Club Fourragère	38, Avenue Vincent Van Gogh – 13012 Marseille	00016674	5 000	Fonctionnement du club de tennis au niveau national.

11902	Union Sportive des Cheminots de la Grande Bastide	Stade de la Grande Bastide Cazaulx – boulevard Bouyala d'Arnaud – 13012 Marseille	00015560	12 000	Fonctionnement du club multisports Football, Natation, Tennis de table au niveau régional et départemental.
11805	Union Sportive Michelis	4, Avenue du Pontet – 13011 Marseille	00016511	7 500	Fonctionnement du club de football au niveau départemental.
11915	Vélo Club la Pomme	462, Boulevard Mireille Lauze – 13211 Marseille	00016535	55 000	Fonctionnement du club de cyclisme au niveau international.
			00016536	6 000	Action : Bosses de Provence Date : 20 au 21 septembre 2025.
			00016537	2 000	Action : Cyclo cross de Luminy. Date : 30 novembre au 01 décembre 2025.
Sport Social					
175699	Lutte Olympique Massalia	Résidence Eclose Bat H1 – 141, Avenue de Saint Menet – 13011 Marseille	00015563	6 000	Fonctionnement du club de lutte au niveau international. 3 Athlètes de haut niveau.
37764	Planete Borg	12, Allée des Fleurs – 13012 Marseille	00016455	2 000	Fonctionnement du club de boxe au niveau national.
11894	Provence Boxe Française	136, Traverse de la Martine -13011 Marseille	00016456	3 000	Fonctionnement du club de boxe au niveau national.
35282	Taekwondo Hagakure	3, Boulevard de la Salette – 13012 Marseille	00016638	1 500	Fonctionnement du club de taekwondo.
SPORT LOISIRS					
35927	Les Randonneurs de l'Age d'Or de Saint Pierre	18, traverse de la Resclave - 13011 Marseille	00014934	1 000	Fonctionnement du club de randonnées de loisirs.

ARTICLE 2

Pour les manifestations sportives, les subventions ne pourront être versées qu'après leur déroulement effectif.

ARTICLE 3

Monsieur le Maire de Marseille ou son représentant est habilité à signer les conventions susvisées.

ARTICLE 4

La dépense correspondante d'un montant de 1 103 740 Euros (un million cent trois mille sept cent quarante Euros), dont 260 900 Euros (deux cent soixante mille neuf cents euros) pour des associations de notre secteur, sera imputée sur le Budget Principal 2025 – DS 04022 – chapitre 65 – sous chapitre 30,40 – article 65748.1 – programme 20190701.

**Le présent projet de délibération
mis aux voix a été adopté à l'unanimité.**

**Il est donc converti en délibération
du Conseil des 11^{ème} et 12^{ème}**

**Vu et présenté pour son
enrôlement à une séance
du Conseil d'Arrondissements**

**LE MAIRE des 11^{ème} - 12^{ème} Arrondts
Sylvain SOUVESTRE**